

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS

Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines

Paris, le **19 AVR. 2017**

Bureau des sapeurs-pompiers professionnels

DGSCGC/DSP/SDDRH/BSPP/CM/N°2017- 450

Affaire suivie par Corinne MAZE

☎ : 01.72.71.66.57

courriel : corinne.maze@interieur.gouv.fr

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
de
DIRECTEUR/TRICE
DÉPARTEMENTAL(E)
des
SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

ALLIER

L'emploi de directeur/trice départemental(e) des services d'incendie et de secours de l'Allier sera prochainement vacant.

Peuvent faire acte de candidature les officiers :

- relevant du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels,
- les lieutenants-colonels occupant les fonctions de DDSIS et DDASIS,
- les lieutenants-colonels ayant satisfait à l'obligation de formation d'adaptation à l'emploi de directeur départemental adjoint et ayant occupé un emploi de directeur départemental, directeur départemental adjoint, chef de groupement ou équivalent, conformément à l'article 15-1 du décret n° 2001-683 du 30 juillet 2001, pendant trois ans au moins dans un autre service départemental d'incendie et de secours ou une autre administration d'accueil.

Les dossiers de candidature, en double exemplaire, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et une photo d'identité récente, devront être adressés au plus tard le **14 mai 2017** à :

Monsieur le ministre de l'intérieur
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
Direction des sapeurs-pompiers
Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines
Bureau des sapeurs-pompiers professionnels
Place Beauvau - 75008 PARIS CEDEX 08

Les candidatures sélectionnées seront adressées aux autorités locales conformément aux dispositions de l'article 6 du décret 2016-2003.

DESTINATAIRES

Tous préfets de départements (SDIS)
Tous préfet de zone (EMIZ)
Directeur ENSOSP

Pour le ministre et par délégation,
le chef de service, adjoint au directeur général
de la sécurité civile et de la gestion des crises,
chargé de la direction des sapeurs-pompiers


Julien MARION